

Le Service Culture et Patrimoine de la mairie de Saint-Girons prépare la nouvelle programmation des expositions 2027.

Dans le cadre de sa programmation artistique 2027, la Maison de la Citoyenneté lance un appel à candidature pour ses expositions, ouvert à tous les artistes.

Les artistes intéressés sont invités à candidater du 26/05/2026 au 26/06/2026 (date butoir) en envoyant leur book en format papier (voir modalités ci-dessous) par courrier postal ou en déposant à la Maison de la Citoyenneté aux horaires d'ouverture :*

Du lundi au jeudi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Lieu de l'événement :

L'Espace d'Exposition à la MAISON DE LA CITOYENNETÉ
16 rue de la République, 09200 Saint-Girons

La démarche artistique

Aucun thème n'est demandé spécifiquement. En revanche, les artistes doivent pouvoir présenter un nombre conséquent d'œuvres. Les œuvres seront exposées à la Maison de la Citoyenneté, au 16 rue de la République, 09200 Saint-Girons à la salle de 12.63 x 5.8 m (73m²) du rez-de-chaussée équipée de cimaises et de spots d'éclairage professionnel. Qualité, diversité et cohérence sont des maîtres mots, quel que soit le support choisi : peinture, sculpture, photographie, arts graphiques ou numériques... La commission culture de la mairie se réunira pour sélectionner les artistes. Les artistes non retenus seront avisés par mail et seront priés de venir récupérer leur book à partir du 25 juillet 2026 à la MDC.

Appel à candidatures 2027 :

Du 26 mai au 26 juin 2026 (date butoir)

Réponse donnée : vendredi 24 juillet 2027 au plus tard

Le principe

Les expositions d'art existent depuis 2022, elles sont organisées dans L'Espace d'Exposition de la MAISON DE LA CITOYENNETÉ à Saint-Girons avec un rythme de trois semaines, et un temps de présence de l'artiste. Les artistes candidatent et les membres de la commission culture de la mairie établis une sélection.

L'esprit de l'expo

Le service culture et patrimoine de la mairie de Saint-Girons, qui porte l'exposition, s'appuie sur la promotion de l'art et veut apporter au plus grand nombre un accès à la culture sous toutes ses formes. Les artistes qui exposent peuvent aussi être forces de propositions (animations, événements, médiations, performances...) Des visites sont proposées au scolaires et au public. L'exposition, qui débute par un vernissage, est gratuite et libre d'accès aux heures d'ouverture de la Maison de la Citoyenneté. Conformément à la législation en vigueur, l'artiste ne peut en aucun cas vendre des œuvres dans ladite salle. L'artiste peut mettre à disposition du public un catalogue où ne figure pas le prix.

Candidature

Un book de présentation le plus complet possible est attendu de chaque candidat. Quelques reproductions d'œuvres sont absolument nécessaires ainsi que textes pour permettre au comité de sélection de se faire une idée précise du travail de l'artiste.

Modalités*

Comment présenter votre dossier de candidature :

Tout dossier incomplet, retardataire ou ne respectant pas les modalités listées ci-dessous ne sera pas pris en compte.

Dossier de candidature

Le dossier de candidature 2027 doit être déposé ou envoyé **en format papier** à la Maison de la Citoyenneté, 16 rue de la République, 09200 Saint-Girons *du 26/05/2026 au 26/06/2026 (date butoir)*.

Toutes les pièces doivent être réunies dans un seul book.

Prier d'indiquer en première page, uniquement les informations suivantes :

- nom d'artiste (il sera utilisé exclusivement sur tous les supports de communication)
- nom et prénom
- adresse postale
- numéro de téléphone
- adresse mail
- réseaux sociaux et site internet
- si collectif, noms et prénoms des participant(e)s

Sur les pages suivantes

- Une présentation autobiographique (1 page maximum), avec le portrait de l'artiste
- Démarche artistique (1 page maximum)
- CV
- Une présentation de vos œuvres (10 pages A4 max.)
- Une fiche technique pour chaque œuvre présentée, selon modèle :
 - Titre
 - Année de création
 - Médium / Technique
 - Dimensions

